

**COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
MAIRIE DE SALANS 39700**

L'an deux mille vingt-cinq le 16 décembre,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SMAGGHE, Maire.

Présents : Bailly-Maître Florian, Bôle Alexandre, Camburet Carine, Cheviet Ghislain, Coincenot Yves, Garitan Marie-Françoise, Guillemin Annie, Girardot Christiane, Hego Philippe, Smagghe Philippe.

Excusés : Chevallier Jérôme, Courtois Jennifer, Dupuis Adrien.

Absents :

Secrétaire de séance : Guillemin Annie

Décompte Général et Définitif agrandissement salle des fêtes

Le Conseil Municipal après avoir ouï Mr le Maire, décide de valider le Décompte Général Définitif établit par le SIDEC, concernant les travaux d'agrandissement de la salle des fêtes.

Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à verser le solde d'un montant de 362,21 € au SIDEC, le mandataire de cette opération.

Cette somme sera imputée au compte C/238.

Adopté à l'unanimité.

Information sciage entreprise Deliot

Des travaux de débroussaillage et élagage sont prévus sur la commune au niveau des Bouteillers et pour un montant de 4 800 € TTC. La moitié de ces travaux sera imputée au budget communal et l'autre moitié sur le service bois.

Ces travaux seront exécutés par l'entreprise DELIOT (Evans 39700).

Présentation aménagement forestier

L'aménagement forestier pour la période 2025 – 2044 est adopté par le Conseil Municipal avec une remarque.

La commune de Salans émet un avis favorable sur l'aménagement forestier mais fait remarquer que l'aspect économique évoqué aux pages 68 et 69 ne reflète pas la réalité.

Ces tableaux présentent des perspectives de recettes trop optimistes et doivent être revus à la baisse. La délibération validant l'aménagement forestier comportera cette réserve.

Adopté à l'unanimité.

**COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Positionnement de la commune de Salans sur le devenir de la Résidence Autonomie G. Bourgeois :

Suite aux difficultés financières rencontrées par la Résidence Autonomie G. Bourgeois, difficultés accrues depuis 4 ans, un audit a été effectué pour dessiner plusieurs scénarios sur le devenir de la Résidence.

Monsieur le maire fait partie du comité de pilotage composé de 6 personnes, chargées d'étudier les différents scénarios.

Au final, les éléments à la disposition des élus donnent peu de visibilité sur les suites à donner et combler les déficits en permanence se fait au détriment des projets communaux ... Le maire ne souhaite pas en l'état délibérer favorablement sur cette dotation exceptionnelle destinée à combler le déficit sans garantie d'une certaine pérennité ... le maire invite les élus à patienter pour le versement de cette dotation ... pour avoir à minima les résultats du budget 2025 de la Résidence ...

La parole est donnée à Mme Garitan qui représente la commune de Salans au sein de la Résidence. Mme Garitan pense qu'en améliorant la gestion de la résidence, la situation pourra s'améliorer ... et souhaiterait que la commune soit solidaire et effectue le versement de cette subvention

Les élus, à la majorité, souhaitent s'abstenir sur le versement de cette subvention en l'état actuel des choses.

Une voix pour le versement.

Point aménagement travaux rue de Roset

Les travaux d'aménagement rue de Roset, réalisés par l'entreprise Eiffage, sont terminés. La pose des enrobés a été exécutée le 16 décembre.

Une signalisation horizontale est prévue pour le 1^{er} trimestre 2026.

Information travaux ventilation salle des fêtes

Un devis a été signé avec l'entreprise Grandguillaume pour les travaux de ventilation de la salle des fêtes.

Ces travaux sont programmés au printemps 2026.

Informations élections municipales 2026

Les élections municipales auront lieu le 15 mars et le 28 mars 2026 en cas de 2^{ème} tour.

Les demandes d'inscription sur la liste électorale de la commune se feront jusqu'au 4 février 2026 par internet et jusqu'au 6 février en mairie.

**COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Règlement intérieur et convention salle Guyard

Une convention est en cours d'élaboration pour mettre en conformité et sécuriser la mise à disposition de la salle Guyard aux associations utilisatrices.

Questions diverses

Le Maire,
Philippe SMAGGHE



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Philippe SMAGGHE", is written over the blue ink stamp.